



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DCPAJI_D2023_0038

AVENANT N°1

**CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE
D'UN LOCAL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE »**

**MAISON DES SERVICES ORIONS – PONT ROMPU SIS A TOURCOING
14, RUE DE L'EUROPE – BATIMENT A
(ANCIENNE ECOLE GEORGES CLEMENCEAU)**

oOo

Nous, Maire de la Ville de TOURCOING ;

Vu la délibération n° 5 du Conseil Municipal du 13 septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature n° DCPAJI_AR2022_0088 du 26 septembre 2022 autorisant Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire, à signer les conventions ;

Considérant qu'en date du 31 mars 2022, la Ville de TOURCOING a mis à disposition de l'association « SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE », à titre gracieux, une salle située au 1^{er} étage de l'entrée A de la Maison des Services Orions / Pont Rompu sise 14, rue de l'Europe à TOURCOING à compter du 1^{er} avril 2022 pour une durée de 12 ans ;

Considérant qu'il convient de mettre à jour, par avenant, la convention pour désigner précisément l'adresse effective de la Maison des Services Orions/Pont Rompu conformément au cadastre en vigueur et la salle mise à disposition qui a fait l'objet d'une nouvelle numérotation enregistrée dans le logiciel AS-TECH dans le cadre de la bonne gestion patrimoniale des bâtiments communaux ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De passer un avenant n° 1 à la convention portant modification de la désignation des locaux à l'article 1 qui stipule que la Ville de TOURCOING met gratuitement à la disposition de l'Association « SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE » la salle n° 106, d'une superficie de 61 m², située au 1^{er} étage (niveau 1) de l'entrée A de la Maison des Services Orions / Pont Rompu sise 14, rue de l'Europe à TOURCOING – Bâtiment A (ancienne Ecole Georges Clémenceau).

Article 2 : Toutes les autres clauses de la convention initiale passée entre la Ville de TOURCOING et l'Association « SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE » en date du 31 mars 2022 demeurent inchangées.

Article 3 : Le présent avenant n° 1 prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023 pour la durée de la convention initiale.

Article 4 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions et une ampliation sera remise à l'Association « SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE ».

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de LILLE - 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62039 – 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 6 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **14 FEV. 2023**

Pour le Maire,

Jean-Marie VUYLSTEKER,
Premier Adjoint au Maire
délégué aux Affaires Juridiques

Certifié exécutoire le : **16 FEV. 2023**

Certifié *publié sur*
le site le : **16 FEV. 2023**



TOURCOING - BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2023_0038

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 14/02/2023

Objet : Avenant 1 à la convention d'occupation des locaux de la MDS Orions-Pont Rompu au profit de l'Association les Scouts et guides de France

Nature : Contrats et conventions

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 16/02/2023 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DCPAJI_D2023_0038 - Avenant 1 _ la convention d_occupation des locaux de la MDS Orions - Pont Rompu au profit de l_Associati

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230214-DAJI_D2023_0038-CC

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 16/02/2023

